

**D** Ul- cis \* et rec-tus Dó- mi- nus,  
 propter hoc legem dabit de- lin- quenti-bus in vi-  
 a.            V. Dí-ri-get mansu-étos  
 in judí-ci-o,            do-cé- bit mi-  
 tes vi- as \* su- as.

*Le Seigneur est doux et droit : c'est en raison de cela qu'il donnera sa loi à ceux qui pèchent en leur voie.*

*V/. Il conduira dans la justice ceux qui sont dociles : il enseignera ses voies aux doux.*